

INTERVENTION DE JEAN-GERARD PAUMIER,
PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter les orientations du budget 2021 qui sera un BUDGET VOLONTARISTE POUR TENIR BON.

Ces orientations budgétaires, les dernières de ce mandat, sont marquées par 2 faits majeurs :

- **La poursuite de la pandémie Covid**
- **La fin de l'autonomie fiscale des Départements**

- **La poursuite de la pandémie Covid** impacte tous les aspects de la vie économique, sociale, culturelle et sportive ; elle pèse fortement, pour la 2^{ème} année consécutive, sur notre département comme dans nos vies quotidiennes à tous.

Le poids de la Covid 19 sur le budget 2021 est de près de 12 M€.

Le 1^{er} poste concerne l'augmentation des dépenses RSA, qui découle, en dépit des aides financières massives de l'Etat aux entreprises, des conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire.

Les 7,9 M€ prévus en hausse des dépenses RSA pour 2021 s'ajoutent aux + 6,6 M€ de dépenses RSA en 2020.

Ainsi, en un peu plus d'un an, c'est près de 15 M€ de dépenses supplémentaires RSA en Indre-et-Loire, situées à 65 % sur le territoire de la Métropole. Cela pèse sur nos dépenses de fonctionnement car leur augmentation de + 3,7 % est due pour 2,7 % à la hausse du RSA alors que les autres dépenses de fonctionnement n'augmentent, elle, que de 1 %

Le Conseil départemental ne se contente pas de financer les seules 94,5 M€ d'allocations RSA. Il finance également plus de 8 M€ d'actions d'insertion : après Job Touraine, il a développé avec parcours RSA et la stratégie Rebondir Sans Attendre un dispositif original, pilote au plan national, et scruté de près par Madame la Ministre Brigitte KLINKERT pour faciliter le retour à l'emploi des allocataires du RSA.

La pandémie fait aussi sentir ses effets sur de nombreux autres domaines de la vie départementale

La protection de l'enfance **2.8M€**

Dont :

> 500 000 € de mesures supplémentaires en Assistance Éducative en Milieu Ouvert et AEMO renforcée.

> 2 000 000 € d'enveloppe exceptionnelle reconduite pour 32 places supplémentaires en Maisons d'Enfants à Caractère Social.

> 300 000 € pour une évolution dans la limite de 1% (dans le cadre du dialogue de gestion) du taux directeur des dépenses des établissements de la Protection de l'enfance.

Les personnes âgées **250 000 €**

Renforcement des plans d'aides des personnes âgées de + de 75 ans en GIR 3 et GIR 4 pour aller se faire vacciner.

La lutte contre la précarité alimentaire **114 000 €**

Aide aux associations caritatives comme les Restos du cœur, la Banque alimentaire, le Secours Populaire etc...

Les collèges **100 000 €**

Renforcement des personnels ATTEE confrontés au respect des règles sanitaires pour l'entretien et la restauration collective.

La jeunesse **100 000 €**

Dont :

> 20 000 € de subvention exceptionnelle à l'Université dans le cadre du Plan pauvreté pour lutter contre la précarité numérique des étudiants.

> 80 000 € pour l'accueil d'un nombre accru d'apprentis dans les services du Département (25 en 2021 contre 16 en 2020).

L'économie touristique **525 000 €**

Dont :

> 400 000 € pour le Fonds d'Investissement Touristique Covid-Relance.

> 120 000 € pour le soutien à divers sites et Monuments Touristiques, comme en 2020.

La culture et les sports

Les mécanismes exceptionnels de soutien en 2020 aux associations culturels et sportives sont maintenus en 2021.

Dans cette pandémie, notre Département reste pleinement mobilisé aux côtés de la Préfète d'Indre-et-Loire.

- Après avoir été en pointe en 2020 sur les distributions de masques et les tests PCR, le Département a apporté un appui logistique important depuis le début de la campagne de vaccination, ainsi que le SDIS.
- **Le 2^{ème} fait majeur du budget 2021 est la perte totale de toute autonomie fiscale, qui vaut pour tous les Départements.**

C'est la 1^{ère} fois que cela se produit depuis les origines de la République et le Département est la seule collectivité confrontée à cet état de fait.

Depuis 40 ans, jusqu'à présent, pour financer l'évolution des transferts de compétences successifs aux Départements, rarement favorables à notre collectivité, l'Etat ne nous laissait que le choix de leur financement par le recours à l'impopularité de l'impôt.

La nouveauté c'est qu'aujourd'hui nos dépenses sociales de fonctionnement augmentent, sans avoir aucune marge de manœuvre pour les financer.

Nous sommes dans la situation où la recette conjoncturelle volatile des DMTO finance de fait l'augmentation des dépenses sociales structurelles, RSA - MNA et AIS.

Nous sommes sur le fil du rasoir car si le marché immobilier venait à se ralentir ou, pire si, à se retourner, l'effet de ciseau serait immédiat.

Bien sûr, on peut penser qu'avec l'accélération de la vaccination, le 2^{ème} semestre 2021 et 2022 seront marqués par la reprise.

Mais nous avons là une future difficulté : prévoyant comme toujours quand il s'agit de ses recettes, l'Etat a écrêté par avance les montants de TVA destinés aux Départements.

Ces 2 données, la poursuite de la pandémie et la perte de l'autonomie fiscale, malgré leur poids, n'ont cependant pas fait dévier les 3 fondamentaux de ces Orientations Budgétaires 2021 :

- **Le respect des engagements votés ensemble.**
- **La solidarité envers les plus fragiles et aux communes.**
- **La relance par l'investissement durable.**

Tout d'abord le respect des engagements votés ensemble :

Ce sont les plans collèges, le déploiement de la fibre, l'autonomie en faveur des personnes âgées, la protection de l'enfance, la rénovation des ouvrages d'art, les ENS, le contrat de performance énergétique et le contrat de performance environnementale le 1^{er} de France.

Comme en 2020, nous avons, avec le concours des Vice-présidents que je remercie, fait figurer au budget 2021 des crédits prévus pour leur mise en œuvre.

Pour cela, nous utilisons une partie de notre marge de manœuvre liée au désendettement depuis 2015 en augmentant le recours à l'emprunt.

Cette politique me paraît logique et utile au soutien de l'activité nationale à un moment où de surcroît le coût de l'argent est faible.

La mise en œuvre de ces projets votés ensemble n'est pas qu'un investissement financier, c'est aussi un investissement durable, avec un accent concret et tangible mis dans tous nos travaux pour nos bâtiments et nos politiques sur la transition énergétique, et le développement durable.

Le 2^{ème} impératif de nos orientations budgétaires 2021 concerne la solidarité envers les plus fragiles et les communes.

De par ses compétences sociales, et dans le contexte actuel de crise sanitaire avec son cortège de conséquences, le Département joue un rôle majeur **d'amortisseur social**.

Sur un budget de fonctionnement de 525 M€, les dépenses sociales représentent 337 M€, dont 155 M€ pour les personnes âgées et handicapées, 103 M€ pour l'insertion et le RSA et 77 M€ pour l'enfance.

C'est l'honneur du Département de mobiliser ses forces sur tous les territoires, en faveur des plus fragiles.

C'est une tâche lourde car l'augmentation des situations difficiles met en tension nos équipes dans les MDS ce qui justifie les renforts humains de terrain qui seront proposés au budget en mars.

C'est aussi une tâche difficile, parfois ingrate, car les besoins sociaux sont immenses, pour le Conseil départemental comme pour nombre de nos partenaires, eux aussi soumis à une pression croissante, et dont nous subissons parfois le contrecoup.

Des travaux sont menés par les élus au social et les services de la DGAS pour innover, améliorer et simplifier les services rendus à nos concitoyens, qu'il s'agisse du RSA, des personnes âgées, des assistants familiaux, du logement, etc.

Ne laisser personne au bord de la route est notre 1^{ère} priorité.

Cette solidarité vaut aussi pour l'aide aux communes et intercommunalités.

- Nous avons maintenu en 2021 les crédits des fonds du Département, FDSR, F2D.
- Nous avons assoupli en 2020 les délais pour permettre aux nouvelles équipes municipales et aux nouveaux exécutifs intercommunaux de prendre leurs marques.
- Nous sommes en train d'augmenter et d'élargir l'ingénierie territoriale ADAC - CAUE en se dotant de ressources humaines supplémentaires pour répondre aux demandes croissantes des maires et en incluant le conseil énergétique dans le conseil et l'assistance aux communes et aux intercommunalités.
- L'impératif de solidarité vaut aussi par le soutien aux mondes de la culture et du sport dont les crédits seront maintenus afin de les aider à passer cette 2^{ème} année atypique.
- La solidarité avec les territoires c'est aussi des décisions fortes dont je remercie l'Assemblée tout entière.
 - pour le déploiement de la fibre optique dans tous les territoires, y compris l'habitat rural isolé
 - les 2 demi échangeurs de Langeais pour désenclaver l'ouest Touraine

- et prochainement une proposition d'engagement financier du Département pour le maintien des hélicoptères de la gendarmerie à Tours auquel la Région refuse de participer et pour lequel la Métropole semble peu encline à le faire en avançant des raisons juridiques..

Le 3^{ème} trait marquant de ces orientations budgétaires 2021, c'est la relance par l'investissement durable.

En 2020, l'investissement départemental de 72 M€ a été réalisé à près de 80 %

En 2021, il est prévu 82 M€ se décomposant ainsi :

- Les collèges, premier budget d'investissement à près de 22 M€
- Les routes et ouvrages d'art pour 20 M€
- L'aménagement du territoire comprenant le FDSR et le F2D, 14,6 M€
- Action sociale et plan EHPAD, 4,3 M€
- Les grosses réparations et restructurations des bâtiments, 4 M€
- Performance énergétique des bâtiments 2 M€
- L'environnement, 3 M€
- Les monuments 2,3 M€
- Action sociale, 1,5 M€
- Le tourisme, 0,8 €
- La culture et le sport 0,7 €
- Ainsi que d'autres investissements pour la bonne marche des services

Pour ces investissements, il y a eu une inflexion forte pour accélérer la transition énergétique et engager notre 1^{er} contrat de performance environnementale.

C'est vrai pour les collèges dans lesquels il n'y aura plus de chauffage au fuel dans les chaufferies principales dès la fin de l'année prochaine. Pour les mêmes collèges une commission a eu lieu cette semaine pour des installations photovoltaïques : la chaufferie biomasse à Tours nord est en cours, la rénovation du Champ-Girault va démarrer, la promotion de la performance énergétique des bâtiments départementaux prend de l'ampleur, comme par exemple pour la colonie de vacances de Longeville.

Pour rappel et du fait que le Département garantit la plupart des emprunts de Val Touraine Habitat, cet organisme investira aussi 60 M€ en 2021, pour

- La construction de 150 logements neufs,
- La réhabilitation de 900 logements qui fait gagner plusieurs catégories au niveau énergétique.
- Et l'adaptation de 300 logements pour les personnes âgées.

En complément, le Département s'inscrit dans le plan de relance décidé par l'Etat dont le Premier Ministre est venu signer à Orléans samedi le volet régional et dont Madame Jacqueline GOURAULT signera le volet départemental d'ici juin.

Nous avons présenté 21 M€ de travaux entrant dans les politiques définies par l'Etat et pour lesquels nous espérons plus 7 M€ d'aides du Gouvernement.

De son côté Val Touraine Habitat a présenté 13 M€ de projets pour solliciter du plan de relance.

Nous ferons également le maximum pour négocier dans le futur Contrat de Plan Etat/Région quelques opérations départementales, étant précisé qu'aucune opération présentée par notre collectivité n'avait été retenue dans le dernier Contrat.

Cette année 2021 restera fortement marquée par la Covid-19.

Même après la vaccination qui s'accélère, je crois que l'après Covid sera durablement différent de l'avant Covid : Le contenu même de la souveraineté des Etats inclut désormais :

- L'impératif de souveraineté sanitaire.
- L'impératif de réindustrialisation de certains pans stratégiques de notre économie

La crise Covid a mis aussi en lumière les fractures sociétales, territoriales, générationnelles, dont la réduction appellera des réponses collectives nouvelles qui s'esquissent déjà, comme :

- La pratique durable du télétravail (900 agents du Conseil départemental ont fait du télétravail la semaine dernière sur les 1300 postes télétravaillables)
- La volonté d'avoir des circuits courts
- Le renforcement des solidarités de proximité
- Le nouvel attrait des espaces ruraux, surtout quand ils seront desservis par la fibre optique et une couverture de téléphonie mobile satisfaisante
- La nécessité d'accélérer à tous les étages la transition écologique et énergétique du fait du changement climatique

- Enfin, l'importance inestimable du lien social, en particulier par la culture et le sport.

Dans le droit fil du budget 2020, ces orientations budgétaires sont volontaristes pour nous permettre de tenir bon en 2021.

Pour faire face à ces défis, j'ai confiance en la cohésion et l'esprit constructif de notre Assemblée qui existe depuis le début du mandat et se sont renforcés avec la crise Covid.

Cela n'empêche pas le nécessaire débat démocratique, ni l'expression des nuances propres à chacune et chacun d'entre nous, mais cela permet de montrer aux tourangelles et tourangeaux que nous sommes à la hauteur de ces enjeux d'intérêt général pour la Touraine que nous aimons et qui nous unit.